



Informations municipales

Semécourt

Septembre 2018

EDITO DU MAIRE

Après des vacances estivales chaudes et ensoleillées, les élèves ont repris le chemin de l'école, contents de retrouver leurs copains et leur maîtresse.

La rentrée des classes s'est déroulée dans de bonnes conditions avec une répartition pédagogique classique tant en maternelle qu'en élémentaire.

Ce sont 48 enfants répartis dans 2 classes qui fréquenteront l'école maternelle.

Les 3 classes de l'école primaire accueillent 71 élèves. Mme Elodie SIGHELE, nouvelle enseignante de l'école à qui je souhaite la bienvenue a en charge les 25 élèves de CE1-CE2.

Je forme le vœu d'une excellente année scolaire à toutes et à tous.

Les travaux des rues Verlaine et de l'Amitié sont terminés pour la satisfaction des riverains.

La ruelle au Chêne est désormais en voie verte et se trouve donc interdite à la circulation automobile et motocycliste.

Les travaux de requalification des rues Jeanne d'Arc, Poncelet et Jacquemin ont démarré. Les concessionnaires des réseaux souterrains procèdent aux derniers raccordements et remise en état des conduites vétustes. Ce chantier programmé en plusieurs phases devrait se terminer, si les conditions météorologiques le permettent, pour la fin de l'année.

La construction de l'espace périscolaire dans l'enceinte de l'école maternelle va débuter dans les prochaines semaines. La durée des travaux est estimée à 12 mois. Ce bâtiment permettra d'accueillir les enfants pour l'accueil périscolaire du matin et du soir ainsi que pour la restauration) l'interclasse de midi.

Les enfants bénéficieront d'une restauration sur place dans un cadre agréable à proximité des écoles.

*Votre Maire,
Eugène WEISSE*

Taxe d'aménagement communale – fixation du taux dans la ZAC Euromoselle supprimée

Dans sa séance du 31 mars 2016, le conseil communautaire de Rives de Moselle a décidé de la suppression de la zone d'aménagement concertée de la ZAC Euromoselle sur les territoires de Fèves, Semécourt et Norroy-le-Veneur.

En conséquence la taxe d'aménagement est rétablie de plein droit pour la part communale.

Le conseil municipal a décidé d'instituer le taux de 3 % dans la zone de la ZAC Euromoselle supprimée. La présente délibération est reconduite de plein droit annuellement.

Règlement Général de Protection des Données (R.G.P.D) – convention de mutualisation avec le CDG54

Le Maire a exposé à l'assemblée le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle (dit le « CDG54 »).

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il a apporté de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission avec le CDG 54 présente un intérêt certain.

En effet, il est apparu que le CDG 54 a accepté de mutualiser son expertise et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique au bénéfice des collectivités et établissements publics.

Le conseil municipal a décidé :

- d'autoriser le Maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG54
- d'autoriser le Maire à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale
- d'autoriser le Maire à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG54, comme étant notre Délégué à la Protection des Données.

Marché de travaux : création d'un bâtiment périscolaire, rue Curie

VU l'avis de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 13 septembre 2018,

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des propositions de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 13 septembre 2018, a décidé d'attribuer les lots aux entreprises mentionnées ci-dessous et d'autoriser le Maire à signer les marchés.

Lot	Dénomination	Entreprise retenue	Montant HT
1	V.R.D	JEAN LEFEBVRE LORRAINE	167.523,43 €
2	Gros œuvre	LES CONSTRUCTIONS LD	171.027,50 €
3	Charpente	SAS DE RAMBURES ET PARIS	40.569,00 €
7	Plâtrerie	S.E.E. LAUER	48.341,40 €
9	Electricité	EGIB	50.967,50 €
10	Plomberie Sanitaire Chauffage – VMC	NEW SGSC	65.991,60 €
11	Chape Carrelages Faïences	NASSO CARRELAGES	21.267,00 €
12	Peinture – sols souples	APIB	23.715,25 €

Création d'un emploi d'adjoint administratif territorial

Le Maire a informé le conseil municipal qu'il convenait de renforcer les effectifs du service administratif.

Le conseil municipal a décidé de la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 20 /35^{ème} à compter du 1^{er} janvier 2019.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée du 29 septembre au 14 octobre 2018

Une permanence sera assurée :
Mardi 9 octobre 2018 de 17h à 19h

En cas d'urgence, s'adresser au maire ou à un adjoint. Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur (03 87 51 12 56), ou écrire un mail à l'adresse suivante : mairie.semecourt@wibox.fr

Syndicat arboricole et horticole



SAISON de DISTILLATION 2018/2019

La saison de distillation débutera en principe le lundi 22 octobre 2018. Les inscriptions seront prises le :

Vendredi 5 octobre 2018 de 16 h 00 à 18 h 30
à la salle des fêtes de Semécourt

A **titre provisionnel**, le prix de la journée est fixé à 30 € pour une cuite de 100 litres augmenté de 20 € par tranche de 100 litres supplémentaires, **le calcul définitif** étant fait en fin de saison en fonction de l'utilisation réelle de l'alambic.

Si vous souhaitez que les formalités douanières soient effectuées par nos soins, munissez-vous **impérativement** des références cadastrales et de chèques (le fichier des adresses et références cadastrales a été détruit).

Siège social du Syndicat : 10 rue Jacquemin SEMECOURT Tél : 06 80 03 36 85

ATTENTION: il n'y aura pas d'autre séance d'inscription.

Merci de votre compréhension.

Le Président :
Ch. SCHMIT

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage des objets encombrants aura lieu **mardi 9 octobre 2018**, à partir de 8 heures.

Vous voudrez bien déposer les objets à enlever sur le trottoir, la veille au soir.

Sont exclus : les pneus, les déchets verts, les produits solvants, peintures, ... et tous les objets non volumineux transportables par un véhicule léger.

OCTOBRE ROSE

Le **DIMANCHE 14 OCTOBRE 2018**, les associations et les municipalités de Bronvaux, Marange et Semécourt organisent une marche en faveur du dépistage du cancer du sein.

Accueil, café et dernières inscriptions à 7H45 à la maison des associations de Semécourt et départ à 8h30.

Pause à 9h40 à l'école de Bronvaux, puis départ à 10h00 pour Marange avec lâcher de ballons à 11h30.

Vous pouvez commencer la marche au départ de Semécourt (8 km) ou au départ de Bronvaux (3,5 km).

Renseignements et inscriptions (2 €) auprès de Bougeons Tous au 06 89 98 69 68.

Egalement vente de T-shirts (10 €) et de tickets de tombola (2 €).

Venez nombreuses et nombreux dire oui au dépistage du cancer du sein.

Activités de la maison des jeunes (le Loft)

Mardi 3 octobre :	dessine ce que je vois
Mercredi 4 octobre :	la boîte mystère
Samedi 7 octobre :	jeu de piste
Mercredi 11 octobre :	le ballon rasé
Samedi 14 octobre :	le collectionneur
Mardi 17 octobre :	le ballon mystère
Mercredi 18 octobre :	les roses des sables
Samedi 21 octobre :	la course des grands pieds
Mardi 24 octobre :	sketchs d'impro
Mercredi 25 octobre :	l'éclatage de baudruche
Samedi 28 octobre :	la course à la valise

Le Loft est ouvert :

- Pour les 10-14 ans : mardi, jeudi, vendredi de 16h à 18h – mercredi, samedi de 15h00 à 18h00
- Pour les 14-17 ans : du mardi au samedi de 18h00 à 21h00

**Informations et inscriptions sur place,
à la maison des associations, place de la République, ou par téléphone au 03 87 30 81 23.**

2AS – Marche Populaire

DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018

GRANDE MARCHÉ POPULAIRE INTERNATIONALE

Organisée par L'Association pour l'Animation de Semécourt (2 AS)

Distances de 10 Km et 15 Km.

Départ et arrivée : Salle des fêtes de SEMECOURT

Heures de départ : De 7 h à 14 h pour les 10 Km.

De 7 h à 13 h pour les 15 Km.

Arrivée : Jusqu'à 17 h.

Participation : Ouverte à tous – pas de compétition – enfants de moins de 10 ans accompagnés.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux postes de contrôle.

A la salle des fêtes: Casse-croûte, boissons, repas chaud (choucroute), pâtisseries

BOUGEONS TOUS ! BOUGEONS TOUS ! BOUGEONS TOUS ! BOUGEONS TOUS !

PLANNING ET TARIFS DES ACTIVITES POUR 2018 - 2019

REPRISE DES ACTIVITES LA SEMAINE DU 10 SEPTEMBRE 2018

➔ **ADHESION A L'ASSOCIATION : 15 €**

FITNESS DANSE – MUSCULAIRE – GYM DOUCE – YOGA - STRETCHING

- **AERO-DANSE / RENFORCEMENT MUSCULAIRE** : Lundi de 18h00 à 19h00 et de 19h00 à 20h00 à SEMECOURT
- **GYM DOUCE** : Mercredi de 9h00 à 10h15 à FEVES (*salle des fêtes*)
- **RENFORCEMENT MUSCULAIRE** : Mercredi de 19h00 à 20h30 à SEMECOURT
Jeudi de 10h00 à 11h30 à SEMECOURT
- **YOGA** : Jeudi de 18h45 à 20h00 à FEVES (*salle des fêtes*)
- **COURS CHOREGRAPHIES – FITNESS DANSE** : Vendredi de 18h00 à 20h00 à SEMECOURT
- **STRETCHING** : Samedi de 9h30 à 11h00 à SEMECOURT

➤ **COTISATIONS TRIMESTRIELLES** : 45 € pour une heure de cours hebdo.

55 € pour deux heures et plus

GYM ENFANTS

Pour les 4 à 5 ans : Lundi de 16h15 à 17h05 à SEMECOURT

Pour les 5 à 7 ans : Lundi de 17h10 à 18h00 à SEMECOURT

➤ **COTISATIONS TRIMESTRIELLES** : 30 €

SAVATE BOXE FRANCAISE

- **Cours ADOS et ADULTES** : Lundi de 19h30 à 21h00 à FEVES (*salle des fêtes*)
Mardi, jeudi et vendredi de 20h10 à 22h00 à SEMECOURT
- **Cours ENFANTS 10 ans et plus** : Lundi de 18h15 à 19h30 à FEVES (*salle des fêtes*)
Mercredi de 15h30 à 17h00 à FEVES (*salle des fêtes*)
- **Cours ENFANTS 7 ans à 10 ans** : Mercredi de 13h30 à 15h00 à SEMECOURT
Samedi de 14h00 à 15h30 à SEMECOURT
- **Cours BABY BOXE de 4 à 6 ans** : Mercredi de 10h00 à 11h00 et de 11h00 à 12h00 à SEMECOURT

➤ **LICENCE BOXE FRANCAISE** : 19 € enfants et LOISIRS / 34 € Adultes

COTISATIONS TRIMESTRIELLES : 50 € enfant et adulte / 30 € Baby boxe

CARDIO-TRAINING - MUSCULATION

- Du lundi au vendredi de 18h00 à 20h00
- Dimanche de 10h00 à 12h00

➤ **COTISATIONS TRIMESTRIELLES** : 55 €.

AIKIDO - MISOGI

- Lundi de 20h00 à 21h30
- Mercredi de 17h30 à 19h00
- Dimanche de 10h00 à 12h00

➤ **Licence** : 32 € / **COTISATIONS TRIMESTRIELLES** : 25 € pour les enfants
45 € pour les adultes

Cours réalisés par des enseignants diplômés.

Pour toutes ces activités possibilité d'essayer trois fois avant de s'inscrire.

**Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le
06.89.98.69.68.**